CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E108925** **VALABLE JUSQU'AU** **20/05/2027**

ÉDITÉ LE 07/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/01/2014

Raison sociale : SAS FRAYSSE CHRISTOPHE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/03/2017

Capital : 10 000

2 ZONE ARTISANALE PECH DE RONDOLS
82160 CAYLUS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM MONTAUBAN 799810650RM082

Siret : 799 810 650 00025

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 7179308

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 409775370007

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 409775370007

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 05 63 67 06 31 **Fax :**

Portable : 06 15 37 25 09

Responsabilité légale :
FRAYSSE CHRISTOPHE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : fraysse.c@orange.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 950 000 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	3	14/05/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	2	21/05/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/04/2026 12:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E108925** **VALABLE JUSQU'AU** **20/05/2027**

ÉDITÉ LE **07/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/01/2014
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/03/2017
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **799 810 650 00025**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 7179308
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 409775370007
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 409775370007
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **SAS FRAYSSE CHRISTOPHE**

2 ZONE ARTISANALE PECH DE RONDOLS
82160 CAYLUS

Téléphone : 05 63 67 06 31 **Fax :**
Portable : 06 15 37 25 09

Site Internet :
E-mail : fraysse.c@orange.fr

Responsabilité légale :
FRAYSSE CHRISTOPHE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	14/05/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	21/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	14/05/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/04/2026 12:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.